

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ  
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

Boischatel, le 6 mars 2017

Procès-verbal de la session régulière du Conseil municipal de Boischatel, tenue le 6<sup>ème</sup> jour du mois de mars 2017, 20h à l'Hôtel de ville.

**Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Yves Germain, madame la conseillère Natasha Desbiens, messieurs les conseillers Michel Cauchon, André Paré, Vincent Guillot et Benoit Bouchard. Le directeur général et le greffier-trésorier adjoint sont également présents. Madame la conseillère Martine Giroux est absente.**

Après un court moment de silence monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

**ORDRE DU JOUR**

1. Moment de silence.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption des procès-verbaux du 6, 13 et du 27 février 2017.
4. Adoption du paiement des dépenses du mois de février 2017.
5. Période de questions :
  - 5.1 Membres du Conseil.
  - 5.2 Public.

**ADMINISTRATION:**

6. Dépôt des certificats de la journée d'enregistrement – Règlements #2017-1031 et 2017-1032.
7. Signature du protocole d'entente – Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Sous-volet 1.5 – Conduites d'eau potable et d'eaux usées.
8. Acceptation de soumissions – Réfection de la Côte de l'Église.
9. Autorisation de signatures – Programme de soutien aux politiques familiales municipales.
10. Projet de réalisation d'une politique familiale et des aînés coordonnée par la MRC/appui.
11. Avis de motion – Règlement de circulation.
12. Demande d'appui – Séance extraordinaire.
13. Vente d'immeubles pour défaut de paiement pour taxes.
14. Autorisation d'appel d'offres – Mise aux normes de l'UTE.
15. Renouvellement de l'entente Services aux sinistrés – Croix-Rouge.
16. Subvention FADOQ.
17. Prolongation du maire suppléant.

**TRAVAUX PUBLICS :**

18. Acceptation de soumissions – Fourniture de conteneurs pour l'écocentre 2017.
19. Acceptation de soumissions – Réfection de pavage 2017.
20. Acceptation de soumissions – Remplacement de lampadaires 2017.

21. Acceptation de soumissions – Travaux de pavage de reprise.
22. Travaux de pavage – Espace public - Avenue Royale.
23. Démolition de bâtiments.
24. Achat d'équipements.

#### **URBANISME:**

25. Acceptation provisoire des travaux – CSL Loma – Rue du Sous-Bois.
26. Acceptation de soumissions – Vidange des fosses septiques.
27. Désignation du responsable des opérations sur les cours d'eau.

#### **LOISIRS :**

28. Réfection de toiture – 100, rue Notre-Dame.
29. Embauche personnel aquatique.

#### **INCENDIE :**

30. Adoption du rapport annuel – Schéma de couvertures de risques.
31. Embauche de 2 pompiers.
32. Achat d'équipements.

#### **DIVERS:**

33. Période des questions.
  - 33.1 Membres du Conseil
  - 33.2 Public
34. Levée/Ajournement.

#### **Résolution # 2017-74 «Adoption de l'ordre du jour»**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé par le greffier-trésorier adjoint en y ajoutant l'item suivant :

17. Prolongation du maire suppléant.

#### **Résolution # 2017-75 «Adoption des procès-verbaux»**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu d'adopter les procès-verbaux du 6, 13 et 27 février 2017, tels que rédigés par le greffier-trésorier adjoint.

#### **Résolution # 2017-76 «Adoption du paiement des dépenses du mois de février 2017»**

Il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement d'autoriser le paiement des dépenses pour le mois de février 2017, telles que présentées au Conseil. Le greffier-trésorier adjoint confirme que la Municipalité a les crédits disponibles pour procéder aux paiements.

Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil, les sujets ou commentaires ont porté sur:

- Aucune question

DE LA PART DE L'ASSISTANCE:

- Aucune question

### **ADMINISTRATION**

*Les membres du Conseil prennent acte de dépôt des certificats de la journée d'enregistrement pour les règlements d'emprunt #2017-1031 et 2017-1032.*

#### **Résolution # 2017-77 «Signature du protocole d'entente – Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Sous-volet 1.5 – Conduites d'eau potable et d'eaux usées »**

Il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement que la Municipalité de Boischatel autorise monsieur Yves Germain, maire, à signer le protocole d'entente entre le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et la Municipalité relatif à une aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalité (sous-volet 1.5 – dossier no 525446.

#### **Résolution # 2017-78 «Acceptation de soumissions – Réfection de la Côte de l'Église»**

**Considérant** que des soumissions par appel d'offres public ont été demandées pour la réfection de la Côte;

**Considérant** que sept (7) soumissions ont été reçues;

**Considérant** les recommandations de l'ingénieur responsable du dossier et du comité d'analyse des soumissions;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'accepter la soumission ayant obtenu le plus haut pointage à Charles-Auguste Fortier Inc. pour un montant de 6 306 009,69\$ taxes incluses.

#### **Résolution #2017-79 « Autorisation de signatures – Programme de soutien aux politiques familiales municipales »**

**Considérant** que le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise :

- à augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- à appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour;

**Considérant** que la municipalité de Boischatel souhaite présenter en 2016-2017 une demande d'appui financier au Ministère pour un projet de politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

**Pour ces motifs**, il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement

- D'autoriser la demande de soutien financier dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales pour un projet d'élaboration ou de mise à jour ou de mise en œuvre d'une politique familiale municipale;
- D'autoriser monsieur Carl Michaud, directeur général, à agir comme mandataire délégué pour le suivi de la demande d'appui financier et à signer la convention d'aide financière au nom de la municipalité de Boischatel;
- De désigner monsieur Carl Michaud, directeur général, comme responsable des questions familiales.

**Résolution # 2017-80 « Projet de réalisation d'une politique familiale et des aînés coordonnée par la MRC/appui »**

**CONSIDÉRANT** le projet de la MRC de La Côte-de-Beaupré visant à réaliser et coordonner une politique familiale et des aînés;

**CONSIDÉRANT** que le Conseil municipal est favorable au projet et l'a appuyé par l'adoption de la résolution no 2016-269;

**CONSIDÉRANT** que la réalisation du mandat confié à la MRC nécessite l'embauche d'une ressource commune à toutes les municipalités participantes;

**CONSIDÉRANT** que cette ressource sera dédiée à la planification et à l'élaboration de la politique familiale et des aînés de la municipalité de Boischatel et sera également responsable des activités de consultation au sein de la municipalité;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Boischatel a reçu 5 000 \$ du ministère de la Famille pour coordonner les travaux d'élaboration de la politique familiale municipale;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par monsieur le conseiller André Paré et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** la municipalité de Boischatel désigne monsieur Carl Michaud, directeur général, en tant que mandataire autorisé à signer la convention d'aide financière et la reddition de compte avec le Ministère dans le cadre du Programme de soutien financier aux politiques familiales destiné aux municipalités, aux MRC et aux communautés autochtones.

**QUE** la municipalité de Boischatel verse à la MRC un montant de 5 000 \$ nécessaire pour exécuter la coordination des politiques de la famille et des aînés de l'ensemble des municipalités participantes.

**Résolution #2017-81 «Avis de motion – Modification du règlement de circulation #2002-732»**

Avis de motion est, par les présentes, donné par monsieur le conseiller Michel Cauchon qu'il présentera pour adoption, lors

d'une séance subséquente, un règlement ayant pour objet de modifier le règlement de circulation #2002-732.

**Résolution #2017-82 « Amendement au code municipal du Québec et toute autre loi municipale afin de permettre la participation aux séances extraordinaires par voie électronique – Demande adressée au gouvernement du Québec »**

**Considérant** que lors de séances extraordinaires du conseil, il est souvent difficile d'obtenir la présence physique de tous les membres du conseil;

**Considérant** que lors de séances extraordinaires du conseil, il serait utile que la participation à ces séances puisse se faire de façon électronique, ce qui favoriserait la participation de tous les membres du conseil à ce type de séance;

**Considérant** qu'en vertu de l'article 164.1 du *Code municipal du Québec*, seules certaines municipalités se sont vues octroyer le droit à une participation à des séances du conseil par téléphone ou autres moyens électroniques;

**Considérant** que le Gouvernement du Québec a déjà permis, outre les cas de l'article 164.1 du *Code municipal du Québec*, la présence de membres du conseil à des séances du conseil par voie électronique, dont notamment, sans restreindre la généralité de ce qui précède, dans les cas suivants :

- i. Dans le décret 371-2003 concernant le regroupement de la Ville de La Tuque, du Village de Parent et d'autres municipalités en son article 27 permettant aux membres du conseil provenant de la Municipalité de Parent d'être présents par voie électronique;
- ii. Dans le *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ c. S-2.2) en son article 46 permettant à tout conseil municipal de tenir des séances par voie électronique dans le cas où il y a un état d'urgence;
- iii. Dans la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01) où un membre du conseil d'une société de transport en commun peut assister à toute assemblée via un moyen électronique (article 37);

**Considérant** que les membres du conseil des CLD (centres locaux de développement) peuvent participer par voie électronique aux séances des conseils d'administration;

**Considérant** qu'il serait opportun que les membres du conseil puissent participer à des séances extraordinaires du conseil par voie électronique, soit par téléphone ou tout autre moyen électronique de communication permettant à ce membre du conseil non physiquement présent lors d'une séance extraordinaire d'être entendu par les autres membres du conseil et le public;

**Considérant** que la possibilité d'assister aux séances extraordinaires du conseil par voie électronique faciliterait la participation aux conseils municipaux des jeunes représentants ayant des familles;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Bouchard et résolu unanimement :

- De demander au Gouvernement du Québec d'amender le *Code municipal du Québec* et toute autre loi municipale pertinente afin de permettre que lors de séances extraordinaires du conseil, les membres du conseil puissent y participer par des moyens électroniques, dont notamment le téléphone ou tout autre moyen de communication permettant d'être entendu par les autres membres du conseil physiquement présents à une séance du conseil et les membres du public présents à ces séances extraordinaires.

**Résolution # 2017-83 «Vente d'immeubles pour défaut de paiement pour taxes»**

**Considérant** qu'il est nécessaire de procéder à la vente d'immeuble pour défaut de paiement de taxes en vertu des articles 1022 et 1023 du Code municipal;

**Considérant** que la MRC de la Côte-de-Beaupré procédera à cette vente le jeudi 9 mars 2017, conformément à l'article 1026 du Code municipal;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller André Paré et résolu unanimement de mandater madame Andrée Mathieu, adjointe à la comptabilité, à agir comme personne autorisée pour et au nom de la municipalité de Boischatel dans le présent dossier.

**Résolution #2017-84 «Autorisation d'appels d'offres – Mise aux normes de l'usine de traitement d'eau potable »**

**Considérant** le projet de mise aux normes de l'usine de traitement d'eau potable;

**Considérant** que des appels d'offres sont nécessaires pour les différentes phases et services;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d'autoriser le greffier-trésorier adjoint à procéder à des appels d'offres pour les différentes phases et services pour le projet de mise aux normes de l'UTE, tel que prévu aux articles 935 et 936 du Code municipal.

**Résolution # 2017-85 «Renouvellement d'entente de services aux sinistrés– Croix-Rouge»**

**Considérant** que l'entente de services aux sinistrés entre la Croix-Rouge et la Municipalité prend fin au mois de juin prochain;

**Considérant** que le Conseil municipal désire renouveler l'entente;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Bouchard et résolu de renouveler l'entente de 0,16\$/per capita pour les services aux sinistrés entre la Croix-Rouge et la Municipalité. De plus d'autoriser monsieur le maire Yves Germain et monsieur Carl Michaud, directeur général à signer ladite entente.

**Résolution # 2017-86 «Subvention FADOQ»**

Il est proposé par monsieur le conseiller André Paré et résolu unanimement de participer pour un montant de 500\$ pour la Fête des aînés qui se tiendra au restaurant du club de golf Royal Québec le 8 mai prochain.

**Résolution # 2017-87 «Prolongation du maire suppléant»**

Il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement de prolonger le mandat de monsieur le conseiller Benoit Bouchard comme maire suppléant jusqu'au 15 avril prochain.

**TRAVAUX PUBLICS**

**Résolution # 2017-88 «Acceptation soumission – Fourniture de conteneurs pour l'écocentre 2017»**

**Considérant** que des soumissions sur invitation ont été demandées pour la fourniture de conteneurs pour l'écocentre pour l'année 2017;

**Considérant** que deux (2) soumissions ont été reçues;

**Pour ces motifs**, il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement d'accepter la soumission du plus bas soumissionnaire conforme à Services Matrec Inc. pour un montant estimé de 39 057,01\$ taxes incluses.

**Résolution # 2017-89 «Acceptation soumission – Réfection de pavage 2017»**

**Considérant** que des soumissions par appel d'offres public ont été demandées pour la réfection de pavage 2017;

**Considérant** que neuf (9) soumissions ont été reçues;

**Considérant** les taux au mètre carré;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d'accepter la soumission du plus bas soumissionnaire conforme à P.E. Pageau Inc. pour un montant total estimé de 64 755,07\$ taxes incluses.

**Résolution # 2017-90 «Acceptation soumission – Remplacement de lampadaires 2017»**

**Considérant** que des soumissions sur invitation ont été demandées pour le remplacement de lampadaires sur le territoire;

**Considérant** que deux (2) soumissions ont été reçues;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Bouchard et résolu unanimement d'accepter la soumission du plus bas soumissionnaire conforme à Turcotte (1989) Inc. pour un montant de 40 964,44\$ taxes incluses.

**Résolution # 2017-91 «Acceptation soumission – Travaux de pavage de reprise 2017»**

**Considérant** que des soumissions sur invitation ont été demandées pour le pavage de reprise 2017;

**Considérant** que trois (3) soumissions ont été reçues;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller André Paré et résolu unanimement d'accepter la soumission du plus bas soumissionnaire conforme à Pavage Ray Desrochers Inc. pour un montant de 192.54\$/tonne métrique (taxes incluses).

**Résolution # 2017-92 «Travaux de pavage – Espace public – avenue Royale»**

**Considérant** l'aménagement d'un espace public sur l'avenue Royale;

**Considérant** qu'il est nécessaire de procéder au pavage de cet espace public;

**Considérant** les offres de prix reçues;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller André Paré et résolu unanimement d'accepter la soumission à Pavage Ray Desrochers Inc. pour un montant de 14 636,03\$ (taxes incluses).

**Résolution # 2017-93 «Démolition de bâtiments»**

**Considérant** les travaux de réfection de la Côte de l'Église;

**Considérant** qu'il est nécessaire de procéder à la démolition de deux (2) bâtiments;

**Considérant** l'offre reçue de Démolition Art-Dem Inc.;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu majoritairement d'accepter l'offre de Démolition Art-Dem Inc. pour un montant de 21 700\$ plus les taxes pour la démolition du 496-500 et du 505, Côte de l'Église.

**Résolution # 2017-94 «Achat d'équipements pour le Service des Travaux publics »**

**Considérant** la nécessité de procéder à l'acquisition de divers équipements pour le Service des Travaux publics;

**Considérant** que ces dépenses ont été prévues lors de l'adoption des prévisions budgétaires 2017 selon la liste soumise;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller André Paré et résolu unanimement de procéder à l'acquisition des équipements pour un montant 5 999,95\$ (plus les taxes). Cette somme sera prise à même le fonds de roulement dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour une période de trois (3) ans.

## URBANISME

### Résolution # 2017-95 «Acceptation provisoire des travaux – C.S.L. Loma Inc. – Phase 3 B - Rue du Sous-Bois »

**Considérant** l'article 3.2 de l'entente intervenue entre la Municipalité et CSL-Loma Inc.;

**Considérant** que les travaux d'infrastructure de la phase 3B – Faubourg de la rivière Ferrée sont complétés;

**Considérant** la recommandation de M. Jérôme Gourde, ingénieur, de la firme Génio, experts-conseils en date du 1<sup>er</sup> mars 2017;

**Considérant** qu'il est nécessaire d'avoir cette acceptation de la part de la firme d'ingénierie afin de commencer à émettre des permis de construction dans la phase 3B du Faubourg de la rivière Ferrée.

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'accepter la réception provisoire des travaux de la phase 3B du Faubourg de la Rivière Ferrée. De plus, d'autoriser le Service de l'urbanisme à émettre des permis de construction.

### Résolution # 2017-96 «Acceptation de soumissions – Vidange des fosses septiques»

**Considérant** que des soumissions sur invitation ont été demandées auprès de trois (3) fournisseurs pour la vidange des fosses septiques;

**Considérant** que deux (2) soumissions ont été reçues;

**Considérant** l'article 3.4 de l'appel d'offres;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Bouchard et résolu unanimement que la Municipalité octroie le contrat au plus bas soumissionnaire au global à Sani-Orléans Inc. pour une durée de deux (2) ans comme suit :

	<u>Année 2017</u>	<u>Année 2018</u>
<u>Sani-Orléans</u>		
Fosses septiques :	135,00\$	135,00\$
Fosse de rétention :	285,00\$	285,00\$

### Résolution # 2017-97 «Désignation du responsable des opérations sur les cours d'eau»

**Considérant** l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales (L.Q.,2005, chapitre 6) la municipalité doit informer la MRC du choix de l'employé qui exerce la fonction de personne responsable des opérations sur les cours d'eau;

**Pour ce motif**, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement de désigner M. Pierre-Alexandre Côté, directeur du Service de l'urbanisme, comme personne responsable des opérations sur les cours d'eau.

## **LOISIRS**

### **Résolution # 2017-98 «Réfection de la toiture – 100, rue Notre-Dame»**

**Considérant** que la toiture du bureau administratif du Service des loisirs et de la culture au 100, rue Notre-Dame est endommagée par le temps;

**Considérant** qu'il est nécessaire de procéder à la réfection de la toiture;

**Considérant** les offres de prix reçues;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d'accepter la soumission de Toiture AMH Inc. au montant de 8 500\$ plus les taxes.

### **Résolution # 2017-99 «Embauches – Personnel aquatique»**

**Considérant** la nécessité de procéder à l'engagement du personnel aquatique pour l'été 2017;

**Considérant** la recommandation du directeur du Service des loisirs et de la culture;

**Pour ces motifs**, il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement d'autoriser monsieur Carl Michaud, directeur général, à procéder à l'engagement du personnel aquatique pour l'été 2017.

## **INCENDIE**

### **Résolution #2017-100 «Acceptation du rapport annuel et des programmes en sécurité incendie»**

**Considérant** que la Municipalité a adopté en 2010 le Schéma de couverture de risques de la M.R.C. de la Côte-de-Beaupré;

**Considérant** le dépôt des rapports annuels et des programmes en sécurité incendie par la direction du Service incendie;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Bouchard et résolu unanimement d'accepter le rapport annuel et les programmes en sécurité incendie déposés par la direction du SSI.

### **Résolution # 2017-101 «Embauches de deux (2) pompiers»**

**Considérant** la nécessité d'engager deux (2) nouveaux pompiers;

**Considérant** la recommandation du directeur du Service sécurité incendie;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Bouchard et résolu unanimement de procéder à l'embauche de MM. Martin Tremblay et Guy Gariépy comme pompiers.

**Résolution # 2017-102 «Achat d'équipements pour le Service Incendie »**

**Considérant** la nécessité de procéder à l'acquisition de divers équipements pour le Service Incendie;

**Considérant** que ces dépenses ont été prévues lors de l'adoption des prévisions budgétaires 2017 selon la liste soumise;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Bouchard et résolu unanimement de procéder à l'acquisition des équipements pour un montant 4 515\$ (plus les taxes). Cette somme sera prise à même le fonds de roulement dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour une période de trois (3) ans.

Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- Aucune question.

De la part de l'assistance :

- Traitement des eaux

**Résolution # 2017-103 «Levée de l'assemblée»**

Il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 20h41.

Assistance : 3 personnes

---

Yves Germain  
Maire

---

Daniel Boudreault  
Greffier-trésorier adjoint

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ  
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

Boischatel, le 13 mars 2017

Procès-verbal de la session extraordinaire du Conseil municipal de Boischatel, tenue le 13<sup>ème</sup> jour du mois de mars 2017, 19h00 à l'Hôtel de ville.

**Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Yves Germain, madame la conseillère Natasha Desbiens, messieurs les conseillers Michel Cauchon, André Paré, Vincent Guillot et Benoit Bouchard. Le directeur général ainsi que le greffier-trésorier adjoint sont également présents. Madame la conseillère Martine Giroux est absente.**

Après avoir constaté le quorum, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance spéciale convoquée conformément à l'article 152 du Code municipal.

**ORDRE DU JOUR**

1. Autorisation de signatures – Mandat de négociation.
2. Période de questions.
3. Levée de l'assemblée.

**Résolution # 2017-104 «Autorisation de signatures – Mandat de négociation »**

**Considérant** la demande du propriétaire du 5770, boulevard Ste-Anne;

**Considérant** la volonté du Conseil d'acquérir le bâtiment;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d'autoriser monsieur Carl Michaud, directeur général, à signer le contrat confirmant le mandat de négociation pour un montant de 24 900\$ taxes incluses.

**Résolution # 2017-105 «Levée de l'assemblée»**

Il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 19h15.

Assistance : Aucune personne

---

Yves Germain  
Maire

---

Daniel Boudreault  
Greffier-trésorier adjoint

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ  
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

Boischatel, le 27 mars 2017

Procès-verbal de la session extraordinaire du Conseil municipal de Boischatel, tenue le 27<sup>ème</sup> jour du mois de mars 2017, 20h00 à l'Hôtel de ville.

**Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Yves Germain, madame la conseillère Natasha Desbiens, messieurs les conseillers Michel Cauchon, André Paré, Vincent Guillot et Benoit Bouchard. Le directeur général, la directrice générale adjointe/greffière-trésorière ainsi que le greffier-trésorier adjoint sont également présents. Madame la conseillère Martine Giroux est absente.**

Après avoir constaté le quorum, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance spéciale convoquée conformément à l'article 152 du Code municipal.

**ORDRE DU JOUR**

1. Autorisation de signatures – Gestion de compte de carte de crédit Desjardins.
2. Embauche – Service des loisirs et de la culture -coordonnateur des loisirs.
3. Demande de contribution financière – Fonds réservés à des fins de développement régional.
4. Acceptation de soumissions – Services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux – Projet 1 : Réfection de la Côte de l'Église –  
Projet 2 : Construction d'un écocentre.
5. Période de questions.
6. Levée de l'assemblée.

**Résolution # 2017-106 «Autorisation de signatures – Gestion de compte de carte de crédit Desjardins»**

**Considérant que** la personne morale délègue, aux personnes identifiées ci-après, le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de carte de crédit Desjardins (« les Cartes »), incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération ») ;

**Considérant que** la personne morale soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes reliées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables, ainsi que des intérêts et des frais applicables ;

**Considérant que** la personne morale s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération les accompagnant et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non respect de ces modalités ;

**Considérant que** les personnes identifiées ci-après soient autorisées à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou les limites de crédit, et qu'il ou elle ait tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes ;

**Considérant que** les personnes identifiées ci-après puissent désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liés aux Cartes, le cas échéant ;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d'autoriser Sophie Antaya, directrice générale adjointe et greffière-trésorière ainsi que Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint à signer tous les documents nécessaires pour la gestion de comptes de cartes de crédit Desjardins.

**Résolution # 2017-107 «Embauche – Service des loisirs et de la culture – Coordonnateur des loisirs»**

**Considérant** la nécessité de combler le poste de coordonnateur aux loisirs;

**Considérant** le processus de sélection des candidats;

**Considérant** que le candidat rencontre les exigences;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d'autoriser l'embauche de monsieur Frédéric Giguère comme coordonnateur de loisirs. Également, le Conseil autorise le directeur général, monsieur Carl Michaud, à procéder à la signature du contrat.

**Résolution #2017-108 « Demande de contribution financière – Fonds réservés à des fins de développement régional»**

**Considérant** l'intention du Conseil municipal de procéder à une étude de faisabilité pour le projet de construction d'une piscine intérieure;

**Considérant** la volonté du Conseil municipal de présenter à cet effet une demande de contribution financière aux Fonds réservés à des fins de développement régional;

**Pour ce motif**, il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement d'autoriser la greffière-trésorière/directrice générale adjointe à déposer une demande de financement aux Fonds réservés à des fins de développement régionale pour une étude de faisabilité pour la construction d'une piscine intérieure.

**Résolution # 2017-109 «Acceptation de soumissions – Services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux Projet 1 : Réfection de la Côte de l'Église – Projet 2 : Construction d'un écocentre»**

**Considérant** que des soumissions par appel d'offres public ont été demandées pour les services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux Projet 1 : Réfection de la Côte de l'Église – Projet 2 : Construction d'un écocentre;

**Considérant** que six (6) soumissions ont été reçues;

**Considérant** la recommandation du comité d'analyse des soumissions

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'accepter le soumissionnaire ayant obtenu le plus haut pointage à la firme GHD pour un montant de 90 858,99\$ taxes incluses.

**Résolution # 2017-110 «Levée de l'assemblée»**

Il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 20h05.

Assistance : 0

\_\_\_\_\_  
Yves Germain  
Maire

\_\_\_\_\_  
Daniel Boudreault  
Greffier-trésorier adjoint